Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 022-212200950-20261003-26_10_004-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - COTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	11
• présents	10
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

Date de convocation : 29 septembre 2026

Date d'affichage : 06 octobre 2026

Objet
Devis bornage

De la commune LANDEBAERON

Séance du 03 octobre 2026 à 10 heures 30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

O'CONNOR Nathalie

Étaient présents :

HULLO Bernard, RIOU Olivier, LE BASTARD Christian, THORAVAL William, LE BERRE Audrey, GONCALVES Maria Inès, NICOLAS Michelle.
Procurations :
LE ROUX Eric à LE BASTARD Christian
BONNY Audrey à GONCALVES Maria Inès
Absent : HUBERT Roger

Secrétaire de séance :

LE BERRE Audrey

Madame le maire fait part à l'assemblée de deux devis concernant le bornage de la limite entre les parcelles B n° 62 et B n° 87 et 89.
-Devis "QUARTA" LANNION TTC 1 860.00€
-Devis "AT OUEST " GUINGAMP TTC 1 668.00€
Après délibération, l'assemblée
VOTE : Abstention : 1 Contre : 0 POUR : 9
pour le devis AT OUEST et autorise madame le maire à signer le devis.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 13 octobre 2026.

Publié ou notifié le .

Fait LANDEBAERON, le 16 octobre 2026

Le Maire

P.O. l'adjoint
Riou Olivier

MAIRIE DE LANDEBAERON
22 (Côtes-d'Armor)